

ENVIRONNEMENT

Partenariat entre Cap Atlantique et Voltalis pour la mise en place d'un dispositif d'économies d'énergie

Nicolas Criaud, Président de Cap Atlantique, Maire de Guérande, et Mathieu Bineau, Directeur général de Voltalis, ont signé le 7 octobre 2022 une convention de partenariat permettant le démarchage des habitants des 15 communes pour leur proposer le petit boîtier de l'entreprise.

Publié le 07 octobre 2022

La transition écologique et énergétique, la première des trois grandes ambitions du projet de territoire présenté il y a 15 jours, nécessite la mobilisation de tout individu **dont l'action la plus minime au quotidien a un impact concret sur l'avenir de notre terre**.
L'agglomération, de son côté, poursuit jour après jour ses efforts pour accélérer cette transition sur son territoire et réduire ses émissions de CO2, **la signature de ce partenariat est une des actions fortes.**

La Communauté d'Agglomération de Cap Atlantique **n'a en effet pas attendu la dégradation du contexte énergétique dont beaucoup de monde parle pour cet hiver pour agir concrètement, car l'urgence est là**. Conscients de la haute qualité de notre territoire et de notre rôle pour offrir un avenir plus durable, nous avons élaboré en décembre dernier notre **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) destiné à mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de CO2 du territoire**, mais aussi pour y favoriser le développement des énergies renouvelables.

Les objectifs nationaux sont clairs et nous devons être exemplaires car l'environnement est vraiment l'affaire de tous :

- **réduire de 20 % en 2030 et 50 % en 2050 les consommations d'énergie,**
- **réduire de 30 % la consommation d'énergies fossiles,**
- **atteindre la neutralité carbone en 2050,**
- **multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables d'ici 2030.**

Dans ce cadre, il faut noter **plusieurs actions déjà entreprises ou en cours** comme notamment :

- **l'accompagnement des habitants et des entreprises à la rénovation énergétique et aux économies d'énergie, au travers de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE).** Depuis le début de l'année 2022, cette plateforme a eu **832 contacts d'habitants et 182 rendez-vous.** Des animations sont programmées pour toute la fin d'année, pour les habitants et les entreprises ;
- **la communication et les sensibilisations régulières sur les économies d'énergie** dans les bâtiments, faire de la sobriété une priorité à la maison, au travail, en vacances… ;
- **la mise en place d'une filière bois-énergie** pour le chauffage du futur centre aquatique d'Herbignac avec une chaudière à bois.



D'ici quelques semaines nous devrions annoncer plusieurs engagements à très courte ou moyenne échéance afin de mettre en place **un plan de sobriété énergétique pour cet hiver** qui s'annonce compliqué ! Mais l'une des premières actions de notre côté que l'on peut annoncer aujourd'hui et qui permettra déjà de réduire efficacement la consommation des ménages cet hiver, c'est le **partenariat que nous signons avec la société Voltalis afin de leur permettre de démarcher les habitants de nos 15 communes pour leur proposer leur petit boîtier.**

https://www.ferel.fr/informations-transversales/actualites/partenariat-entre-cap-atlantique-et-voltalis-pour-la-mise-en-place-dun-dispositif-deconomies-denergie-17209?

Le but de ce partenariat est de permettre à Voltalis de déployer un kit d'information sur le système dans les 15 communes du territoire, en téélchargement ci-dessous, de rassurer les habitants sur la légitimité de la démarche et de les laisser démarcher directement et gratuitement les foyers.

Quatre chiffres à retenir :

- *1* **: Cap Atlantique est la 1ère des collectivités des Pays de la Loire à rejoindre cette démarche ;**
- *15* **: c'est le pourcentage d'économie sur la consommation annuelle** de leur logement que les habitants peuvent réaliser ;
- *66* **: c'est le pourcentage moyen du chauffage dans la consommation totale d'un foyer.** C'est pour aider les foyers de notre territoire à diminuer cet impact fort que Cap Atlantique soutient Voltalis !
- *14 600* **: c'est le nombre de foyers chauffés au tout électrique sur notre territoire** et qui pourraient se doter gratuitement du dispositif d'économies d'énergie écocitoyen, pour maîtriser leur consommation et pour consommer moins et mieux.

L'agglomération invite donc chacun à s'équiper du dispositif Voltalis pour participer collectivement à cette action écologique et solidaire. **C'est gratuit, économique, écologique et connecté !**

La maîtrise de l'énergie est donc un élément majeur pour atteindre l'objectif de disposer d'un territoire à énergie positive d'ici à 2050 !

MAIRIE DE FÉREL
1 place de la Mairie
56130 Férel

info@ferel.fr
02 99 90 01 06
Horaires :
Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00
Mardi et Mercredi :
09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Vendredi :
09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi (hors juillet/août) :
09h00 - 12h00